

Marchés scolaires, privatisation et ségrégation

Barbara Fouquet-Chauprade

Université de Genève – Equipe du Ggape

barbara.fouquet-chauprade@unige.ch

Introduction

« On entend par « privatisation de l'éducation » une importance croissante des financements et des modes de fonctionnement privés dans le domaine éducatif » (Felouzis & Fouquet-Chauprade, 2023)

- Deux types de privatisation (Ball & Youdell, 2007):
 - Endogène: mise en marché
 - Exogène: nouveaux acteurs privés au sein du public
- Mise en marché: introduction de logiques d'offre/demande; concurrence

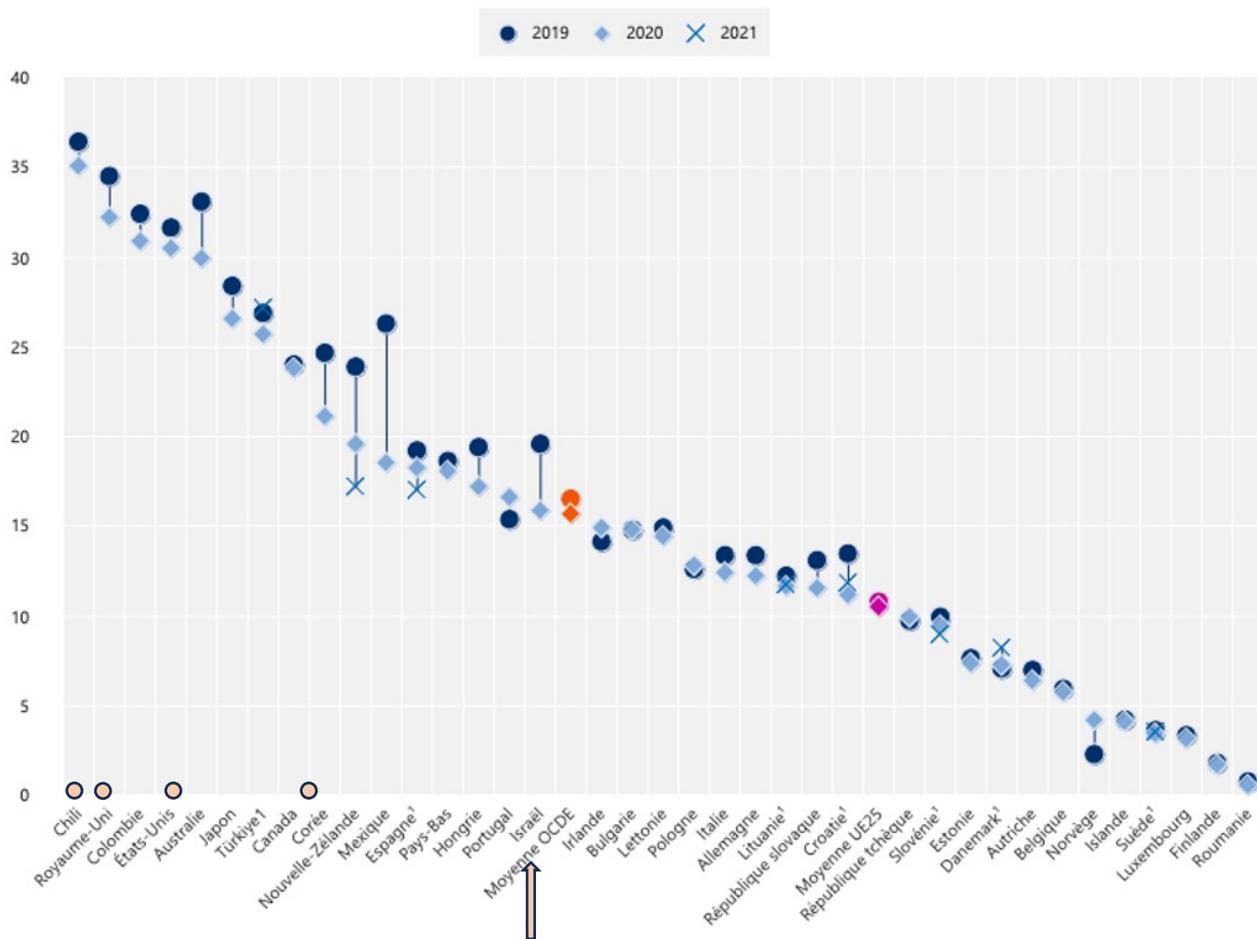
1. Formes et ampleur de la privatisation et des marchés scolaires
2. Référentiels d'action publique: conception néolibérale et hybridations locales
3. Effets de la privatisation et de la mise en marché: efficacité, inégalités, ségrégation
4. Que veulent les familles?

Comment préserver d'un côté la demande légitime des familles de choisir la scolarité de leur enfant et dans le même temps empêcher la segmentation de l'offre éducative induite par le fonctionnement des marchés scolaires?

1. Privatisation et marchés scolaires : des tendances lourdes des systèmes éducatifs

1.1. Ampleur et évolution de la privatisation dans le monde

- En 2020, dans les pays de l'OCDE les budgets de l'éducation sont composés:
 - À 84% par le secteur public
 - 15% par le secteur privé
 - 1% par le secteur international et étranger
- La part du privé est presque partout plus importante dans le secondaire que dans le primaire



Contribution du privé au budget de l'éducation (primaire au tertiaire), évolution 2019, 2020, 2021

- Proportions très variables en fonction des pays
- Baisse (minime la plupart du temps) quasiment dans tous les pays

OCDE, 2020

1. Privatisation et marchés scolaires : des tendances lourdes des systèmes éducatifs

1.2. Formes des marchés scolaires et de la privatisation

- Libéralisation des choix scolaires (Draelants , 2023)

Systèmes centralisés et régulés, sectorisation, pas de possibilité de dérogation	Carte scolaire avec possibilité de dérogation	Libre choix régulé	Libre choix total
<i>Ex: Chine</i>	<i>Ex: France</i>	<i>Ex: Belgique, Nouvelle Zélande</i>	<i>Ex: Chili</i>

- 3 idéaux types de marchés (Felouzis, Maroy, van Zanten, 2013)

Quasi-marchés scolaires	Marchés officieux	Marchés privés
-Liberté de choix -autonomie écoles -financement contingenté	-Sectorisation -Non reconnaissance de la concurrence entre écoles -et encore PU et PR -stratégies « cachées »	-accès au PR + ou - régulé -financement PR ou PU-PR -Fonctionnement et offre + ou – régulé par la puissance publique

1. Privatisation et marchés scolaires : des tendances lourdes des systèmes éducatifs

1.3. Des entrepreneurs de cause : l'exemple des nouveaux acteurs privés

- Des acteurs présents de longue date (e.g. Chevalier & Pons, 2019; Lembré, 2003; Chatel, 2014)
- Le partenariat: un instrument d'action publique au service du secteur privé
 - Exemple d'EPA: Entreprendre pour apprendre
 - Ces sociétés visent moins à « mener des actions destinées à favoriser l'innovation, les transferts de technologie » (MEN, 2001) qu'à « enseigner leur mode d'organisation détachée de toute technologie et inculquer des comportements, des valeurs et des modèles culturels propres à ce que Weber appelle l'esprit capitaliste (1967). » (Tanguy, 162).

- La *Shadow Education*
 - Soutien scolaire
 - important « mouvement d'externalisation de l'aide » (Collas, 2013)
 - « celles des familles les plus proches de la norme scolaire, connaissent les rouages de l'école et sont aptes à produire, au quotidien, un avantage domestique » (Collas, 2013)
 - Internationalisation du soutien scolaire (Bray, 2023)
 - Coaching scolaire (Oller, 2020) – travail sur les soft skills
 - Dimensions éducatives « plus rentables »: cours en ligne; certification; formation des enseignants; conception de programme etc.
- Des stratégies de lobbying des « edupreneurs » (Fontdevilla & al., 2021)
 - Financement et diffusion de la recherche axée sur les « bonnes pratiques »
 - La mise en réseau
 - Le relais local
 - Financement d'expériences pilotes

2. Des référentiels globaux aux hybridations locales

2.1. Référentiel global d'inspiration néolibérale

- Référentiel d'action publique (Muller, 1995): « *représentation du problème, de ses conséquences et des solutions envisageables pour le résoudre* » (Muller, 2010)
- Dvp du référentiel néolibéral à partir des années 1980/90 (e.g. Mons, 2011 ; Maroy, 2011)
- Critique de l'Etat (Vinokur, 2012)
- Nouvel ordre moral (Ball & Youdell, 2007)

- « On assiste à une dérive conceptuelle conduisant d'une vision de l'éducation en tant que ressource partagée ... à une vision de l'éducation comme produit de consommation pour lequel c'est en premier lieu l'individu qui doit prendre ses responsabilités, car c'est cet Individu qui récoltera la "récompense" d'être éduqué » (Ball & Youdell, 2007, 53)
- Référentiel « institution » à un « système de production scolaire » (Maroy, 2011)
- Hybridation (e.g. Maroy, Lessard et Fouquet-Chauprade, 2022)
 - Exemple Belge (e.g. Dupriez & Dumay, 2011; Draelants, 2023)
 - Exemple de la France (e.g. Felouzis & Fouquet-Chauprade, 2023, sous presse)

2. Des référentiels globaux aux hybridations locales

2.2. Économie de la qualité: la réputation comme prix

- Économie marchande: le prix comme indicateur (imparfait) de la qualité du bien
- Les biens de services ne peuvent être évalués en fonction de leur prix
- Informations accessibles:
 - Officielles: classement des écoles; valeur ajoutée, labels...
 - Officieuses: réputation, informations issues d'expériences personnelles
- Mécanisme de «transformation de la réputation en valeur éducative»
(Felouzis & Perroton, 2007)

→ Économie de la qualité

3. Que produit la privatisation et la mise en marché de l'éducation ?

3.1. L'efficacité du privé?

- Des bénéfices attendus (e.g. Chubb & al., 1988 ; WöBmann & al., 2007 ; Friedman, 2002)
- Vs: pas d'élévation générale du niveau (Mons, 2007)
- Les écoles privées font mieux que le privé (Dronkers & al., 2008)
 - Parce qu'elles accueillent un public plus favorisé
 - Les écoles privées financées par l'état font mieux que celles financées sur fond propre
- Exemple de l'Angleterre (West, 2019)

3. Que produit la privatisation et la mise en marché de l'éducation ?

3.2. Les bénéfices attendus de la mise en marché des systèmes éducatifs ?

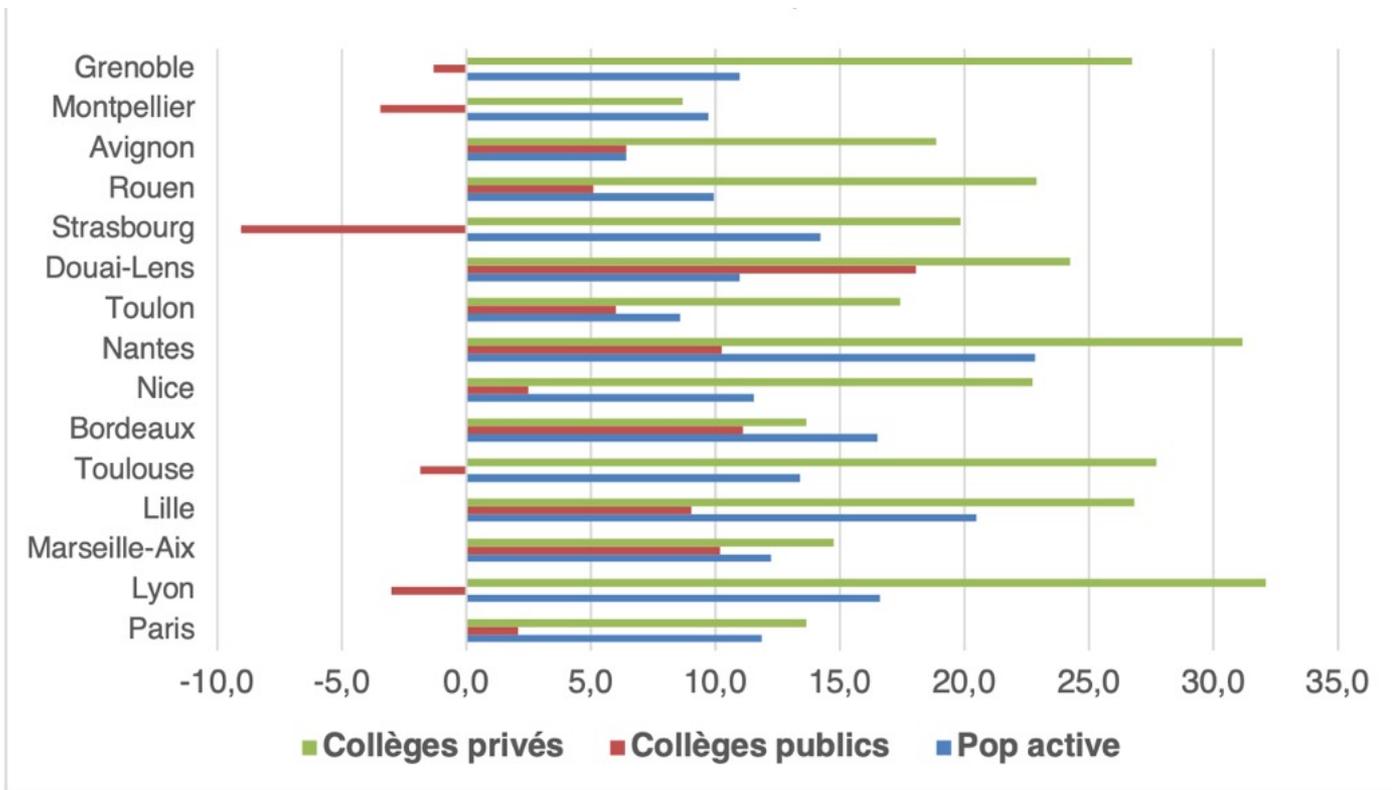
- « le marché (est) le mode de gouvernance optimal, car il permet de tenir compte des préférences des consommateurs et d'éliminer les prestataires de services dont la qualité est insuffisante » (Dupriez, 2015, 87)
- Effets positifs de la mise en concurrence (Lubienski, 2009)
- Mais des effets globaux très négatifs de la mise en concurrence:
 - Sur la ségrégation et la hiérarchisation scolaire (e.g. Dupriez, 2015 ; Bonal & al., 2020 ; van Zanten, 2006 ; Ball, 1998 ; Fouquet-Chauprade & al., 2016 ; 2018)
 - Yc sur les marchés officieux où la ségrégation peut être très forte (e.g. Felouzis & al., 2013 ; Maroy, 2006 ; Dupriez & al., 2011)
- Pourtant se développent des politiques d'assouplissement de la carte scolaire (e.g. Bonal & al., 2020 Broccolichi & al., 2010 ; Merle, 2011)

Tableau 2

Évolution des programmes institutionnels et des politiques éducatives au Chili

L'État national est le principal fournisseur d'éducation ; le secteur privé « coopère » avec l'État de manière subordonnée	L'éducation publique administrée par les municipalités entre en concurrence avec l'éducation privée : chèques éducation universels, choix scolaire et privatisation sont développés	Le marché fonctionne de manière autonome avec de hauts niveaux de privatisation et « en parallèle » l'Etat promeut des politiques d'amélioration de la qualité et de l'équité	L'État cherche à « garantir la qualité » du marché par le biais d'une réforme basée sur les standards suivants : reddition de comptes, primes et sanctions fondés sur des tests de réussite	Contrôle des « effets pervers » du marché, éducation privée régulée à des fins publiques et priorité partielle pour la Nouvelle éducation publique (sortie de la sphère municipale via l'instauration de services locaux)
Jusqu'à 1980	1980 - 1990	1990 - 2006	2006 - 2014	2014 jusqu'aujourd'hui
État enseignant	Marché dérégulé	Marché + État compensateur	État évaluateur intégré dans le marché éducatif	Marché régulé + État prestataire « guidés » par un Etat évaluateur

Bellei, 2021

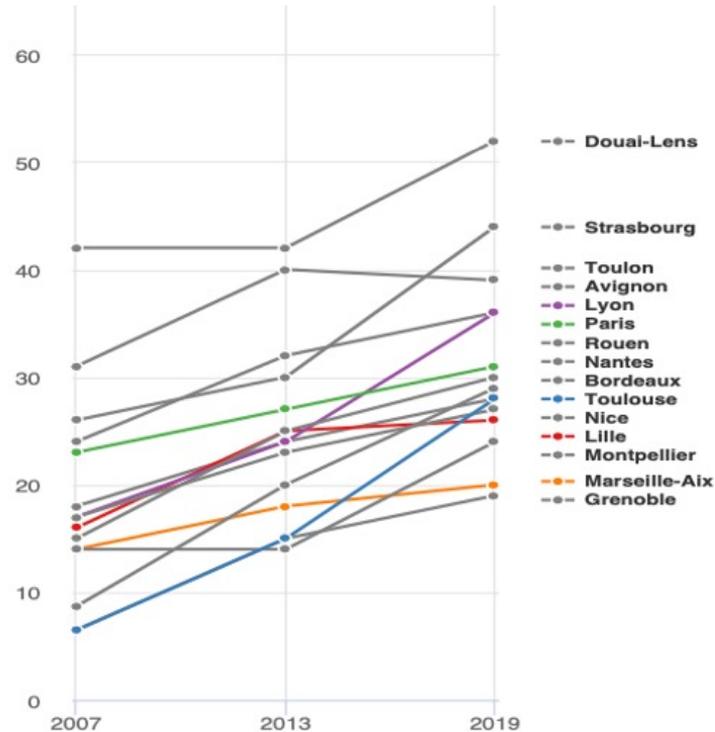


Sources : Base scolarité, MEN-DEPP.

Taux de croissance des cadres et professions intellectuelles sup. 2007-2019 population active, collège publics, collèges privés

- Différences importantes entre les villes
- Augmentation générale des cadres sup dans la population
- Mais augmentation beaucoup plus forte dans le privé

(Oberti, 2023)



Part explicative de la ségrégation scolaire due à la différence de composition sociale entre le public et le privé (2007-2019)

- Variations locales importantes
- 4 situations types

(Oberti, 2023)

Sources : Base scolarité, MEN-DEPP.

- Le privé contribue à la ségrégation scolaire mais dans des proportions et des formes qui sont très variables localement
- Intérêt pour raisonner sur les bassins locaux d'interdépendance (e.g. Broccholichi & al, 1997 ; Barthon & al, 2005)
- dynamique générale de concurrence entre les établissements (van Zanten, 2009 ; Felouzis & al., 2007 ; Maroy, 2006)
- Effets délétères de la ségrégation sur le niveau de compétences et les dimensions non académiques (e.g. Dupriez, 2015 ; Bonal & al., 2020 ; van Zanten, 2006 ; Ball, 1998 ; Fouquet-Chauprade & al., 2016 ; 2018)

4. Pourquoi les familles choisissent leur école?

4.1. Logiques de distinction, contrôle des sociabilités

- **Les familles: des acteurs stratégés** (yc stratégies résidentielles, e.g. Bacqué & al., 2016 ; Delvaux 2015)
- **Réputation et image de l'école** (e.g. Felouzis & al., 2007 ; Dupriez, 2015; Dumay, 2011; Draelants & al, 2016 ; Dutrevis et Fouquet-Chauprade, 2016)
- **Investissements différenciés des informations accessibles dépendant de leur « sentiment de contrôle » de la scolarité de leur enfant** (Alegre & al., 2012)
- **Comportement familles populaires et croyance dans l'école** (Alegre & al., 2012; Merle, 2011 ; Dutercq, 2012)

- « Leur faible pouvoir d'agir les contraint, non sans résignation, à faire avec l'offre scolaire de proximité, au risque d'une extrême concentration des difficultés. En ce sens, le choix des uns, de par leur mobilité résidentielle et des stratégies scolaires adaptées, fabrique le non-choix des autres et cette dialectique s'est intensifiée » (Perrier 2023)
- Les Choosers (van Zanten, 2009)
- Objectif d'entre soi (e.g. Riedel & al., 2010 pour l'Allemagne ; van Zanten, 2009 ou Oberti, 2007 pour la France)

4. Pourquoi les familles choisissent leur école?

4.2. Nouvelles demandes sociales – nouvelles formes de parentalité: individualisation et critique de la forme scolaire

- Compétition scolaire
- Eviter les contextes vus comme défavorables aux apprentissages et à la socialisation
- demande de « personnalisation »
- Exemple des « pédagogies différentes » (e.g. Wagnon, 2018 ; Viaud, 2017 ; Legrave, 2021)
- « Le développement des écoles privées... bénéficie de ces mécanismes de libéralisation du système éducatif et, en retour y contribue. Le plaidoyer pour les pédagogies différentes est repris par certains acteurs qui l'intègrent à un discours libéral militant pour un système éducatif moins couteux et moins étatisé, inspiré des modes de gestion et de régulation du secteur privé, plus approprié aux attentes des employeurs en termes de compétences et d'adaptabilité » (Bongrand, p.16)

- Homeschooling (Instruction en famille, école à la maison, unschooling...)
 - 2,04 millions d'élèves en homechooling aux USA en 2010 avec une forte croissance (Ray , 2011)
 - Augmentation de 27 000 à 50 000 élèves de 2014 à 2019 au Canada (Brabant , 2021)
 - « Ces parents ... choisissent principalement l'IEF pour vivre le plaisir d'un projet éducatif en famille, par souci du bien-être de leurs enfants, pour améliorer l'expérience d'apprentissage et parce qu'ils ont un regard critique sur le système d'éducation » (Brabant , 2021)
- Nouvelles normes de parentalité et « pluralité des motifs qui guident les choix »: dilemme des familles (e.g. van Zanten, 2003)
- Double contrainte fruit de la non-congruence des normes de parentalité d'une part et de norme de civisme de l'autre (e. g. Felouzis et Fouquet-Chauprade, 2023)

Conclusion

- Complexification des fonctions familiales (Dechaud, 2004)
- Hausse de la compétition scolaire
- « Concéder aux individus une relative liberté de projets et de moyens d'éducation soulève donc le problème, ..., de la constitution d'un ensemble de sujets en une communauté. Si la contrainte fait place à l'autonomie, la société doit trouver de nouvelles voies pour que l'agrégation des conduites individuelles se fasse dans le sens des intérêts collectifs » (Ballion, 1982, 92)
- Quid du Québec?

Merci

Contact: barbara.fouquet-chauprade@unige.ch

Site internet: <https://www.unige.ch/fapse/ggape/equipe/fouquet>



-
- Alegre, A.-M. & Benito, R. (2012), The best school for my child? Positions, dispositions and inequalities in school choice in the city of Barcelona. *British Journal of Sociology of Education*, 33, 6, 849-871.
- Bacqué, M.-H., Charmes, E., Launay, L. & Vermeersch, S. (2016). Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine. *Revue Française de Sociologie*, 4, 57, 681-710.
- Ball S., Bowe R. & Gewirtz S. (1994). Competitive schooling : values, ethics and cultural engineering. *Journal of Curriculum and Supervision*, 9, 350-367.
- Ball, S. & Youdell, D. (2007). *La privatisation déguisée dans le secteur éducatif public*. Rapport préliminaire du 5^{ème} congrès mondial international de l'éducation. https://www.nonauxhaussees.org/wp-content/uploads/privatisation-education-etude_britannique_privatisation.pdf
- Ballion, R. (1982). Les consommateurs d'école. *Esprit*, 71/72, 92-99
- Barthon, C. & Monfroy, B. (2005). Les espaces locaux d'interdépendance entre collèges. *Scolarisation et territoire*, 3. <https://journals.openedition.org/eps/2566>
- Brabant, C. (2021). Eduquer sans l'école: qui? Pourquoi? Comment? Résultats d'enquêtes en territoires francophones. *Education et Société*, 45, 97-122.
- Brabant C. (2004). L'éducation à domicile au Québec : les raisons du choix des parents et les principales caractéristiques sociodémographiques des familles. Sherbrooke, <http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/557/MR00230.pdf>
- Bellei, C. (2021). La privatisation par le marché dans l'éducation chilienne : concepts, politiques et conséquences. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 82, <https://doi.org/10.4000/ries.9090>
- Bonal X., Zancajo, A. & Scandurra, R. (2020). Student mobility and school segregation in an (un)controlled choice system: A counterfactual approach. *British Education Research Journal*, <https://doi.org/10.1002/berj.3694>
- Bray, M. (2023). The shadow education: perspectives internationales sur un secteur en pleine expansion. *Administration et éducation*, 4, 15-25

- Broccholichi S. & van Zanten, A. (1997). Espaces de concurrence et circuits de scolarisation. L'évitement des collèges publics d'un district de la banlieue parisienne. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 75, pp. 5-17. DOI : 10.3406/aru.1997.2088
- Chatel, E. (2014). L'entreprise et l'école. In Segrestin, B., Baudoin, R. & Vernac, S. (eds.). *L'entreprise. Point aveugle du savoir*. Éditions Sciences Humaines.
- Chevallier, T. & Pons, X. (2019). Les privatisations de l'éducation: formes et enjeux. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 82.
- Chubb, J., & Moe, T., (1990). *Politics, Markets and America's schools*. Washington DC: The Brookings Institution.
- Collas, T. (2013). Le public du soutien scolaire privé: Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité. *Revue française de sociologie*, 54, 3, 465 – 506.
- Dechaud, J.-H. (2009). *Sociologie de la famille*. Repère, La Découverte.
- Delvaux, B. (2015). *Ségrégation scolaire dans un contexte de libre choix et de ségrégation résidentielle*. In Demeuse M., Baye A., Straeten M.-H., Nicaise J. & Matoul, A. (eds.). *Vers une école juste et efficace*. De Boeck.
- Draelants, H. (2023). Understanding School Markets in Order to transform Them? In Dupriez, V. Valenzuela, J.-P., Verhoeven, M. & Corvalan, J. (Eds.). *Educational Markets and Segregation. Global Trends and Singular Experiences From Belgium and Chile*. Springer <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-031-36147-0>
- Dupriez, V. & Dumay, X. (2011). Les quasi-marchés scolaires: au bénéfice de qui? *Revue Française de pédagogie*, 176, 83-100,
- Dupriez, V. (2015). Les quasi-marchés scolaires. In Dupriez, V. (Ed.) *Peut-on réformer l'école?* De Boeck, 85-99.
- Felouzis, G. & Perroton, J. (2007). Les "marchés scolaires": une analyse en termes d'économie de la qualité. *Revue Française de Sociologie*, 4, 48, 693-722,
- Felouzis G., Maroy C. & van Zanten A., (2013). *Les marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation*. Paris : Presses universitaires de France
- Felouzis, G. & Fouquet-Chauprade, B. (sous presse). Education privatization and marketization in France: Between State control and Stakeholders strategies. In Zancajo, A.; Jabbar, H. Verger, A. & Fontdevilla, C. (Eds). *Research Handbook on Education Privatization and Marketization*. Edward Elgar

- Felouzis, G. & Fouquet-Chauprade, B. (2023). La marchandisation de l'éducation en France : entre action publique, marché et parentalité. *Administration et éducation*, 180, 4, 35-41
- Fontdevila, C. & Verger, A. (2021). Un examen des stratégies d'influence politique du secteur privé sur l'éducation. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, <https://doi.org/10.4000/ries.9077>
- Fouquet-Chauprade, B. (2014). Bien-être et ressenti des discriminations à l'école. Une étude empirique en contexte ségrégué. *L'année Sociologique*, 64, 2, 421-484
- Fouquet-Chauprade, B. (2013) L'ethnicité au collège : bien-être et effet de contexte. *Sociologie*, 4, 431-492.
- Huart, J.-M. (2014). Les relations Ecole-Entreprise. *Administration et Education*, 141, 31-36.
- Karpik, L. (2007). *L'économie des singularités*. Paris : Gallimard.
- Legrave, A. (2021). Les « écoles démocratiques » : traduction d'un idéal de liberté en contexte scolaire. *Spécificité*, 16, 53-69
- Lubienski, C. (2009), Do Quasi-markets Foster Innovation in Education ? A Comparative Perspective. *OECD Education Working Papers*, 25, 1-72.
- Maroy, C. (2011). Les relations dialectiques entre enseignement public et enseignement privé. Dutercq, Y. (2012). (Ed.). *Où va l'éducation entre privé et public ?* Bruxelles : De Boeck
- Maroy, C. (2006). *Ecole, régulation et marché. Une comparaison de six espaces scolaires locaux en Europe*. Paris : PUF.
- Maroy, C., Lessard, C. & Fouquet-Chauprade, B. (2022). La gouvernance des politiques éducatives. Rapport de synthèse. CNESCO https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2022/10/CCI-Gouvernance_Rapport-de-synthese_Cnesco.pdf
- Membré, S. (2023). Enseignement professionnel: entre écoles et entreprises, une histoire complexe. <https://theconversation.com/enseignement-professionnel-entre-ecoles-et-entreprises-une-histoire-complexe-206450>
- Mons, N. (2011). Privatisation sous haute surveillance étatique : une comparaison internationale. Dutercq, Y. (2012). (Ed.). *Où va l'éducation entre privé et public ?* Bruxelles : De Boeck
- Mons, N. (2007). *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix ?* Paris: PUF.

- Muller, P. (1995). Référentiel. *Dictionnaire des politiques publiques*, 555-562. <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755-page-555.htm>
- Muller, P. (2010). Référentiel. Bousaguet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. (Eds.). *Dictionnaire des politiques publiques*. Presses de Science Po.
- Marco Oberti (2023). Enseignement privé et ségrégation scolaire. La vie des idées. L'enjeu de la diversité socio-territoriale. <https://laviedesidees.fr/Enseignement-prive-et-segregation-scolaire>
- Oberti, O. (2007). *L'école dans la ville Ségrégation, mixité, carte scolaire*. Presses de Sciences Po.
- OCDE (2024), « Dépenses privées d'éducation » (indicateur), <https://doi.org/10.1787/5e4d7875-fr>
- Oller A-C., (2020). *Le coaching scolaire. Un marché de la réalisation de soi*. Paris: Puf.
- Périer, P. (2023). Les parents et l'école: un rapprochement ambivalent. *Recherches familiales*, 20, 163-174.
- Ray, B. (2011). 2.04 million homeschool Students in the United States in 2010. National Home Education Research Institute, <http://www.nheri.org/HomeschoolPopulationReport2010.pdf>
- Riedel, A. Schneider, K. Schuchart, C. & Weishaupt, H. (2010). School choice in German primary schools. How binding are school district? *Journal for educational Research online*, 94-120. https://www.pedocs.de/volltexte/2011/4569/pdf/JERO_2010_1_Riedel_et_al_School_Choice_in_German_S94_D_A.pdf
- Rozier, S. (2014). *Ordre scolaire et ordre économique. Conditions d'appropriation et d'usage des « mini-entreprises » dans des établissements scolaires français*. *Politix*, 105, 163-184. <https://www.cairn.info/revue-politix-2014-1-page-163.htm>
- Tanguy L. (2017). Une socialisation à l'esprit d'entreprise dans l'école en France. *Formation emploi, Revue française de science sociale*, 140, 147-164.
- Tischler, L., Lloren, A. & Tavaglione, N. (2017) (Eds.). *Les étrangers volent-ils notre travail ? Les étrangers volent-ils notre travail ?* Labor et Fides

- Van Zanten, A. (2006b). Les changements des modes de régulation dans le système scolaire français. In Maroy, C. (Ed.). *Ecole, régulation et marché. Une comparaison de six espaces scolaires locaux en Europe*. Paris : PUF.
- Van Zanten, A. (2009). *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*. Puf, Le lien social.
- Viaud, M.-L. (2017). Le développement des écoles et pédagogies différentes depuis le début des années 2000 : état des lieux et perspectives. *Spécificités*, 10, 119-148.
- Vinokur, A. (2012). Réflexions sur la place du marché dans l'éducation. *Carrefour de l'éducation*, 34, 2, 15-27.
- Wagon, S. (2018). Les pédagogies alternatives en France aujourd'hui : essai de cartographie et de définition. *Trema*, 50
- West, A. (2019). La privatisation de l'éducation dans le système scolaire anglais. *Revue Internationale d'éducation de Sèvres*, 82.